



Accueillir les participants à nos formations en santé et sécurité

Protocole pour assurer la santé et la sécurité de nos participants, formateurs et salariés après le 11 mai 2020. Nous suivons les recommandations émises par le Ministère du Travail notamment [le Protocole national de déconfinement pour les entreprises](#) et le [décret n°2020-545 du 11 mai 2020](#) « prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ».

Sommaire des mesures prises par International Mozaik

- **Éviter les risques d'exposition au virus**
 - Réaliser une partie des formations à distance ;
 - Réunion d'information à distance ;
 - Organiser les sessions de formation en présentiel uniquement en raison de la nécessité impérieuse de réaliser à court terme le stage pour les besoins de l'activité professionnelle du stagiaire, et d'autre part, l'impossibilité de réaliser ce stage de formation professionnelle à distance.
- **Garantir les règles de la distanciation physique**
 - Utilisation de nos locaux : grandes pièces ou petits groupes pour les sessions de formation pour assurer 1m de distance entre les participants (incluant les travaux en petits groupes) ;
 - Étalement des plannings pour limiter le nombre de personnes présentes ;
 - Il est possible d'accueillir plus de dix (10) personnes dans le cadre d'une formation en présentiel à condition de respecter les règles sanitaires ;
 - Affichage d'un plan de circulation depuis l'entrée de l'immeuble jusqu'aux salles de formation pour fluidifier plutôt que ralentir la circulation des personnes.
- **Respect des gestes barrières**
 - **Port du masque obligatoire pendant les cours.**
 - **Pendant les pauses, port du masque obligatoire si une distance de 2 mètres ne peut pas être respectée.**
 - Affichage dans toutes les pièces et les couloirs de l'affiche officiel de rappel des gestes barrières ;
 - Rappel des règles au début de chaque session de formation et désignation d'un participant responsable gestes barrières ;
 - Mise à disposition de solution hydro-alcoolique pour se laver régulièrement les mains ;
 - Mise à disposition de mouchoirs jetables ;
 - Mise à disposition de lingettes désinfectantes dans chaque salle de formation ;
 - Désinfection quotidienne du matériel (physique et vidéo) et les surfaces dans les salles de formation et les sanitaires ;
 - Aération toutes les 3 heures des pièces fermées pendant quinze minutes ;
 - Téléchargement de documents électroniques au lieu de distribution de support papier ;





INTERNATIONAL MOZAIK

l'école du devenir

- Information aux participants de rester chez eux en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.).
- Mise à disposition d'un thermomètre pour contrôle de la température en cas de symptôme (le contrôle systématique est exclu par le ministère du Travail).
- Mettre en place des mesures de protection collective :
 - Marquage au sol, notamment pour les lieux collectifs (secrétariat, sanitaires) ;
 - Cuisine fermée et bouteille d'eau ou gourdes individuelles.
- Mettre en place des mesures de protection individuelle :
 - Mise à disposition de masques chirurgicaux pour les participants ;
 - Mise à disposition de masques à visière ou chirurgicaux pour les formateurs.

Contact

Paris

14bis, rue de Milan 75009 Paris

Tel. +33 (0)1 53 20 11 94

info@mozaik.fr

Lyon

Centre d'Affaires "LE 21" 21, rue d'Algérie 69001 LYON

+33 (0)4 78 30 00 26

info.lyon@mozaik.fr

Paris, le 11 mai 2020.

L'équipe d'International Mozaik

Ajout (texte en rouge) le 20/08/2020

